

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 SEPTEMBRE 2022

° ° °

Le 23 septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VANDEUIL, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de François Mourra, Maire.

Etaient présents : F.Mourra, C.Moreaux, C.Gérard, E.Griffon, G. Novak, F. Servagnat

Excusés : D. Mareigner, I.Chevalier, M.Dubois, H. Fournaise, V.Panier

Secrétaire : E.Griffon

APPROBATION DU PROCES VERBAL :

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion de conseil.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :

- ***Travaux effectués par le Grand Reims :***

- ***Route Breuil*** L'entreprise CTP a terminé les travaux de drainage du fossé et de réaménagement des bordures de cette voirie, sous maîtrise d'ouvrage du Grand Reims.
- ***Signalétique au sol*** : Les peintures de la signalisation au sol ont été renouvelées.
- ***Rue du Clos Bénard*** : le caniveau transversal destiné à canaliser les eaux pluviales, lors de gros orages, a été remplacé et les réparations de la voirie effectuées.
- ***Station de captage*** : le Maire expose le projet de CCTP adressé par les services de l'eau du Grand Reims. Plusieurs remarques seront transmises pour être intégrées au cahier des charges (organisation de réunions, précisions sur les anti-intrusions, traitement du lestage de la cuve, pose de la clôture)

- ***Projets de la commune :***

- ***Peinture du bardage de la salle municipale*** : Les travaux sont terminés.
- ***Vidéosurveillance*** : La consultation est lancée et deux entreprises ont déjà visité le site.
- ***Aire de jeux*** : Le Maire indique que le prestataire chargé du contrôle des équipements est intervenus. Le rapport devrait être reçu prochainement.
- ***Victoires de l'investissement local*** : Le Maire indique que la fédération départementale des travaux publics a remis le prix des victoires de l'investissement local à la commune de Vandeuil, lors du carrefour des élus à la foire de Châlons en Champagne.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Le Maire indique que le Grand Reims a lancé un questionnaire pour connaître les habitudes d'allumage de l'éclairage public et les souhaits des communes en la matière. De plus, compte tenu des récents événements, la Présidente souhaite connaître la position des conseils municipaux sur ce sujet.

Aussi, le Maire lance le débat.

Dans l'immédiat, les lampes du village sont des sodium, donc pas de possibilité d'abaissement de puissance, puisque cette mesure ne concerne que les LED. La mesure la plus rapide et la plus simple est la coupure de 22 H à 5 H.

Il existe deux types d'horloge :

- connectées et commandées par satellite
- commandées par des horloges en armoire (à programmer)

- A terme, la commune souhaite la pose des LED et de drivers permettant un abaissement de puissance.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à l'effort de réduction de la consommation d'énergie. Deux mesures seront prises cette année :

- Extinction de 22 H à 5 H
- Pas de guirlande lumineuse cette année (économie de 3 219 € HT)

SCHEMA CYCLABLE :

Le Maire indique que le Grand Reims a élaboré un schéma directeur cyclable, après concertation avec les Maires du territoire. Le Maire projette les plans des projets des futures pistes cyclables.

QUESTIONS DIVERSES :

- ***Transport à la demande*** : une réunion publique a eu lieu à Jonchery pour recueillir les observations et suggestions de la population.
- ***Litige avec E. Givelet*** : Le Maire indique que suite à la rencontre au Palais de justice de la conciliatrice, l'intervention de l'avocat d'E.Givelet est intervenu pour le convaincre d'achever l'élagage des arbres dangereux. Ce dossier est donc clos.
- ***Correspondant incendie*** : Pendant cet été caniculaire où les incendies ont été nombreux en France, un décret est paru au JO concernant la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours. Cet élu est l'interlocuteur privilégié du Service départemental d'incendie et de secours sur les questions relatives à la prévention la protection et la lutte contre les incendies.
Madame Françoise Servagnat accepte de remplir cette fonction. Le conseil approuve à l'unanimité.
- ***Renseignements sur l'habitat***
La Maison de l'habitat tiendra une permanence à la mairie de Vandeuil, le 29 septembre de 9H à 12 H. Les habitants pourront se renseigner sur les démarches, les aides, l'accession à la propriété, la rénovation de l'habitat...